



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 49952

Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la gravité de la situation en Turquie. Ce pays porte atteinte aux droits de l'homme par la pratique systématique de la torture, d'assassinats politiques et d'exécutions extrajudiciaires. Face à cette situation, il convient d'adopter une position ferme et résolue dans la lignée de ce que fait le Parlement européen, et mener une action commune avec nos partenaires européens pour qu'une résolution claire et sans ambiguïté soit adoptée. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la position de la France voire de la Communauté européenne lors de la prochaine commission des droits de l'homme de l'ONU dont l'ordre du jour prévoit l'examen de la situation en Turquie.

Données clés

Auteur : [M. Girard Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49952

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1466